

- Projet de ligne nouvelle Paris-Normandie -

Contribution du réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Normandie



La Normandie compte 176 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, qui assurent les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique.

La Fédération Régionale des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative accompagne les OT-SI dans leurs démarches qualité (Marque Qualité Tourisme TM, Label Tourisme et Handicap), la professionnalisation via le plan de formation du CLIC, elle anime, informe et coordonne le réseau.

L'accessibilité, un enjeu majeur pour le développement touristique

Source : Schéma inter-régional de développement touristique des Régions de Basse-Normandie et de Haute-Normandie.

L'un des facteurs déterminants de l'attractivité de la Normandie tient au fait qu'elle jouit d'une proximité idéale avec les grands bassins de clientèles, comme Paris et sa région, le sud de l'Angleterre et le Bénélux. Elle est idéalement placée comme destination week-end et de courts séjours et ce, tout au long de l'année.

Jouer la carte de la proximité, c'est garantir un accès facile à la Normandie pendant les week-ends et les courts séjours.

Or, le système de transport actuel ne répond pas pleinement à cette exigence : le ferry est souvent considéré comme cher, les trains corails intercity présentent des temps de parcours trop longs et des fréquences insuffisantes, la route subit elle aussi les désagréments de la saturation et il n'y a pas d'aéroport d'envergure internationale en Normandie.

Pour maintenir l'avantage concurrentiel de la proximité, face à une compétitivité accrue de certaines destinations lointaines devenues plus facilement accessibles sans voiture, le temps est donc venu d'une vraie intégration des besoins des touristes dans l'élaboration des politiques des modes de transport public : qu'ils soient aérien, ferroviaire, maritime, routier ou alternatifs, il est vital de poursuivre les efforts d'amélioration des systèmes de transport et de réfléchir à des offres capables de faciliter l'accès à la Normandie.

Les acteurs du réseau témoignent

« La Normandie ? ... Paris ville-monde ! Telle est la vision prospective de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) présentée lors du débat public sur la ligne nouvelle Paris Normandie, le 13 décembre à Caen, dans laquelle va s'inscrire la Normandie pour son aménagement du territoire. L'Île de France ne peut plus supporter seule l'excellence française au niveau international. Paris a pris conscience que son développement passera notamment par le maintien d'une image internationale basée sur l'art de vivre à la française, conjuguée avec la nécessaire compétitivité économique. Pour ce faire, Paris devra s'appuyer sur un

territoire plus vaste, adapté à un niveau élevé d'ambition, avec une façade maritime, des métropoles complémentaires et de proximité où il fait bon vivre, un patrimoine culturel et gastronomique à mettre en valeur, des sites remarquables en rapport avec l'image de la France et qui contribueront à maintenir cette image susceptible de s'estomper si Paris ne se développe pas sur un territoire plus vaste à la mesure de ces attentes... cela tombe bien : la Normandie est dotée de tous ces ingrédients ! Acteurs du tourisme normand, approprions-nous collectivement ces perspectives et organisons nos investissements pour être au rendez-vous de tels enjeux sur le long terme ! »

Laurent LAOUENAN,

Président de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Calvados.

Contribution de l'Office de Tourisme de LISIEUX :

« La gare de Lisieux, très fréquentée et au trafic en hausse constante depuis 10 ans, a actuellement un rôle pivot en matière de trafic ferroviaire. En 2009, plus de 910 000 voyageurs ont emprunté la gare, soit 50 % de plus qu'en 2001. Dans cette gare, se rencontrent de nombreux usagers aux profils divers : touristes, scolaires, étudiants, professionnels, « pendulaires », « correspondants »... Avec la Ligne Nouvelle, Lisieux pourra conforter sa vocation de hub ferroviaire, et ce d'autant plus que le quartier de la gare de Lisieux offre également un potentiel exceptionnel.

Lisieux est la capitale du Pays d'Auge, bassin de vie de plus de 150 000 habitants. A proximité immédiate de la Côte Fleurie, notre ville est au centre d'une zone touristique exceptionnelle mais aussi le siège du deuxième site sanctuaire de France. Territoire reconnu pour être l'image de la Normandie, le Pays d'Auge se caractérise par son développement exemplaire, autour de l'agriculture de qualité, du secteur agro-alimentaire, de la filière équine (1ère région de France, pôle de compétitivité de dimension internationale). Lisieux entend consolider sa vocation de carrefour de communication et de porte d'entrée du Pays d'Auge et de la Basse-Normandie.

Le rayonnement de ses équipements prouve que Lisieux et la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge sont des territoires équilibrés qui bénéficient tout à la fois de la douceur de vie augeronne et de nombreux équipements structurants de qualité (Hippodrome, Médiathèque, Conservatoire à Rayonnement Départemental dont l'agrandissement est prévu pour 2013, complexe aquatique de loisirs, le Nautile...). Toutes ces structures bénéficient d'une large renommée et connaissent des taux de fréquentation largement supérieurs à ceux de villes de même strate.

Dès l'origine, les élus et acteurs socio-économiques de Lisieux, de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge et du Pays d'Auge se sont mobilisés pour ce projet de ligne nouvelle Paris-Normandie, stratégique pour l'avenir de la France et de la Normandie. Ce projet est une opportunité historique que nous voulons saisir. Il présente, en effet, un caractère impérieux et urgent :

- pour mettre en œuvre le Grand Paris et le programme Axe Seine, en ouvrant enfin le bassin parisien vers le littoral, et en faisant de Paris une ville monde,
- pour dynamiser le potentiel de développement des 2 régions normandes,
- pour améliorer la qualité du service ferroviaire (régularité, fréquence...),
- pour encourager le développement du fret,
- pour rendre le train plus compétitif, dans le respect des principes du développement durable ».

Emmanuel PACCAUD,

Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal de Lisieux Pays d'Auge.

Contribution de l'Office de Tourisme de CAEN :

« Un projet tel que celui de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie s'inscrit complètement dans le développement économique et donc touristique d'un territoire. La Normandie, par sa localisation géographique, bénéficie d'ores et déjà de la proximité de la région parisienne, avec des nuances selon les métropoles (Caen, Rouen, le Havre). La réduction du temps de trajet ne peut que favoriser les déplacements, non seulement entre la capitale et les métropoles normandes mais également entre les métropoles elles-mêmes.

Dans un contexte économique difficile, la consommation touristique a évolué avec une préférence pour les voyages de proximité, sur des formules de courts séjours, le facteur "prix" étant également un élément déterminant. En analysant les chiffres de fréquentation touristique de la ville de Caen, nous constatons depuis plusieurs années une augmentation du nombre de visiteurs français qui, pour la moitié d'entre eux, sont des normands. La réduction du temps de trajet entre les villes de Caen, Rouen, le Havre et Cherbourg est donc primordiale pour faciliter le trajet de ces populations. Cela est tout aussi important pour les visiteurs issus d'autres régions françaises (par exemple la région Rhône-Alpes, les départements de l'Est), qui ont vu déjà leur trajet vers Paris facilité par des liaisons TGV. En ce qui concerne la fréquentation internationale, la nouvelle ligne permettra de faciliter la venue sur Caen de nouvelles nationalités : japonais, chinois, brésiliens, argentins qui pour l'instant se rendent à Paris et au Mont St Michel sur une excursion d'une journée sans s'arrêter dans la capitale bas-normande. Les touristes britanniques arrivant en Eurostar à Paris pourraient également sur une journée ou deux visiter Caen.

L'opportunité de rapprocher les villes normandes de la capitale bénéficierait par ailleurs au tourisme d'affaires, réel vecteur d'activité économique. A l'heure où les entreprises ne disposent que de budget restreint pour organiser séminaires et congrès, les destinations françaises restent prioritaires. Les entreprises parisiennes (secteur bancaire, assurances, industrie pharmaceutique...) sont toujours en quête de sites d'accès facile, avec des structures d'hébergement adaptées et d'intérêt culturel avéré pour proposer des programmes touristiques en parallèle. L'accès ferroviaire ainsi optimisé est donc un atout supplémentaire pour une métropole comme Caen.

Dans un secteur fortement concurrentiel où l'arrivée du TGV a permis de développer l'activité économique de nombreuses villes françaises (Tours, Reims, Angers, Nantes, Poitiers, Bordeaux, Lyon...), il est essentiel que la Normandie, à son tour, puisse se doter d'un outil comme la ligne nouvelle Paris-Normandie ».

*Frédérique GERVAIS,
Directrice de l'Office de Tourisme de Caen.*

Contribution de l'Office de Tourisme de BERNAY :

« **Préalable** : la gare de Bernay est le point d'entrée d'un bassin de population de 120 000 habitants. La ville de Bernay et le Pays Risle Charentonne, sont considérés, dans le cadre de l'étude de RFF comme des « pôles secondaires actifs ». La desserte de Bernay permet d'irriguer tout l'Ouest du département de l'Eure, qui serait sans cela en désertification d'un point de vue ferroviaire.

En termes de déplacements et de flux touristiques, pour ce qui concerne le territoire de la ville de Bernay, le scénario B me paraît plus opportun. En effet, Bernay serait (sous réserve de règlement du problème du « bouchon mantois ») à 54 minutes de Paris contre 1h21 aujourd'hui. La Gare de Bernay connaît déjà une influence importante de « fin de semaine », de courts séjours et de résidents secondaires chaque weekend. Le Pays Risle Charentonne, dans un rayon de 25 km autour de Bernay, présente 5 sites majeurs d'intérêt touristique et des paysages ruraux d'intérêt.

- La ville de Bernay, seule ville d'Art et d'Histoire du département et son abbaye (musée et abbatiale)
- Le village du Bec Hellouin (l'un des plus beaux villages de France) et son abbaye
- Le château de Beaumesnil
- Le domaine d'Harcourt
- Le château du Champ de Bataille

Notre territoire présente de nombreux gîtes, chambres d'hôtes et hébergements en capacité d'accueillir des flux franciliens. Il faudra toutefois veiller à trouver une synergie avec le Département de l'Eure afin d'offrir à ces flux « sans voiture » des transports en communs suffisants et desservant ces sites majeurs.

La Normandie, destination touristique de renommée mondiale, n'aurait que des bénéfices à tirer de l'opportunité d'une gare Nanterre/ La Défense avec un métro automatique vers Roissy, qui nous permettrait de communiquer auprès d'une population touristique internationale, facilitant l'intermodalité des transports (avion/métro/train). Dans le cadre d'un développement touristique, il nous

faut également envisager des liaisons les weekends et en concordance avec les attentes (horaires) des usagers « weekends ». Pour le reste, je ne pense pas que les scénarii proposés soient « facilitateurs » de la circulation des touristes en Normandie. Il manquera toujours un maillage « ferroviaire » du territoire, néanmoins le réseau routier et autoroutier permet une bonne desserte touristique des sites régionaux. Certes Rouen / Caen / Le Havre sortiront leur épingle du jeu, et seront des « agglomérations » de destination en tant que telles. Mais quid des territoires ruraux ? ».

*Sandra LEVEL,
Directrice de l'Office de Tourisme de Bernay et sa région.*